

Le Spi terminé, pas de relâche pour la Société nautique de La Trinité-sur-Mer

Les travaux du port se poursuivront à partir de septembre 2024, avec le renforcement du môle Tabarly et la reprise des cales. Les locaux de la Société nautique de La Trinité-sur-Mer (Morbihan) doivent également faire l'objet d'une restructuration. Depuis un an, une commission interne a travaillé sur un projet qui est dévoilé aujourd'hui, même s'il n'est pas définitivement validé.



Didier Gregory, vice-président de la SNT, a présidé le groupe de travail sur l'évolution des bâtiments du club. | OUEST-FRANCE

[Ouest-France](#) Publié le 01/04/2024 à 18h15

Newsletter Voile

Chaque vendredi, embarquez pour un tour d'horizon de l'actualité Voile

Une fois le Spi terminé, pas de relâche pour la SNT. L'attend en effet un projet de taille qui rentre dans le cadre des travaux du port de [La Trinité-sur-Mer \(Morbihan\)](#) : la création d'un futur pôle nautique, qui intégrerait la Société nautique, le centre de formation Orlabay et la station locale de la Société nationale de sauvetage en mer (SNSM). Et dans tous les cas, un gros changement à venir pour la SNT.

Depuis un an, un groupe de travail étudie la rénovation du club, dont on parle depuis plus de dix ans, explique Didier Gregory, vice-président du club en charge de la course au large. Les travaux sur le môle Tabarly, qui débuteront en septembre 2024, entraîneront de gros bouleversements avec le rehaussement du môle, et donc de la plateforme... Le club pourrait se retrouver un peu plus bas... glisse Didier Gregory.

Une réflexion sur une mutualisation

De plus, dans les bâtiments, il y a beaucoup de choses obsolètes. Les dortoirs déjà ne sont plus d'actualité et ne peuvent plus servir en l'état. Et cela donne une belle surface. Le débat s'est donc porté sur une rénovation ou une reconstruction. Cette dernière semble retenue à 98 %.

Le club a besoin de bureaux. Mais également d'une salle permettant d'avoir un club-house. **« Lorsque nous parlons avec les autres grands clubs dans le monde, il nous est régulièrement fait part du regret de ne pas en avoir un, permettant les après-régates,** explique Didier Gregory. Ainsi, avons-nous préparé un dossier en nous rapprochant d'Orlabay et de la SNSM. Chacune de ces entités a des besoins communs et spécifiques. L'idée nous est donc venue d'envisager une mutualisation de certains équipements, d'autant que nous sommes tous les trois tournés vers le nautisme », explique le vice-président.

Si la nécessité d'un club-house est l'une des priorités du club, la mutualisation de salles et des équipements est tout à fait envisageable. Bien sûr, il faudra des locaux spécifiques pour chacune des entités, mais pourquoi ne pas prévoir un accueil commun.

Un projet de 800 m²

Pour François Midy, président de la station SNSM locale, **« cette idée nous conviendrait parfaitement. Il faudra prévoir un vestiaire propre à notre activité pour toutes les tenues des équipiers, mais le partage de salles pour des formations est parfaitement envisageable. De plus, si la Compagnie des ports du Morbihan (CPM) nous trouve une place à proximité pour l'unité d'intervention, ce sera parfait. »**

Les esquisses ont été faites. Sur les 800 m², 80 % de la surface est mutualisable. 50 % seraient réservés à l'école de voile. Sur les 50 % restants, un quart serait privatif et trois quarts mutualisés. Des réunions ont été organisées avec la CPM et la municipalité. **« Le projet est réellement pris au sérieux. Il faut maintenant voir la faisabilité. »**

Si la surface totale permet de contenir l'ensemble des besoins, la répartition des salles en termes de constructibilité pose quelques problèmes. **« Clairement, le projet est conforme au plan local d'urbanisme. Mais il faut aussi tenir compte des souhaits esthétiques des élus et des voisins immédiats. C'est là qu'il faut être ingénieux. Car une chose est certaine : le train ne repassera pas avant une cinquantaine d'années »**, souligne Didier Gregory.

Si tout se passe comme prévu, les travaux pourraient commencer à l'automne 2025 pour une livraison à l'été 2026. **« Ce chantier est bien évidemment conditionné par la validation de la CPM et de la municipalité »**, conclut Didier Gregory.

UPPM revue de presse